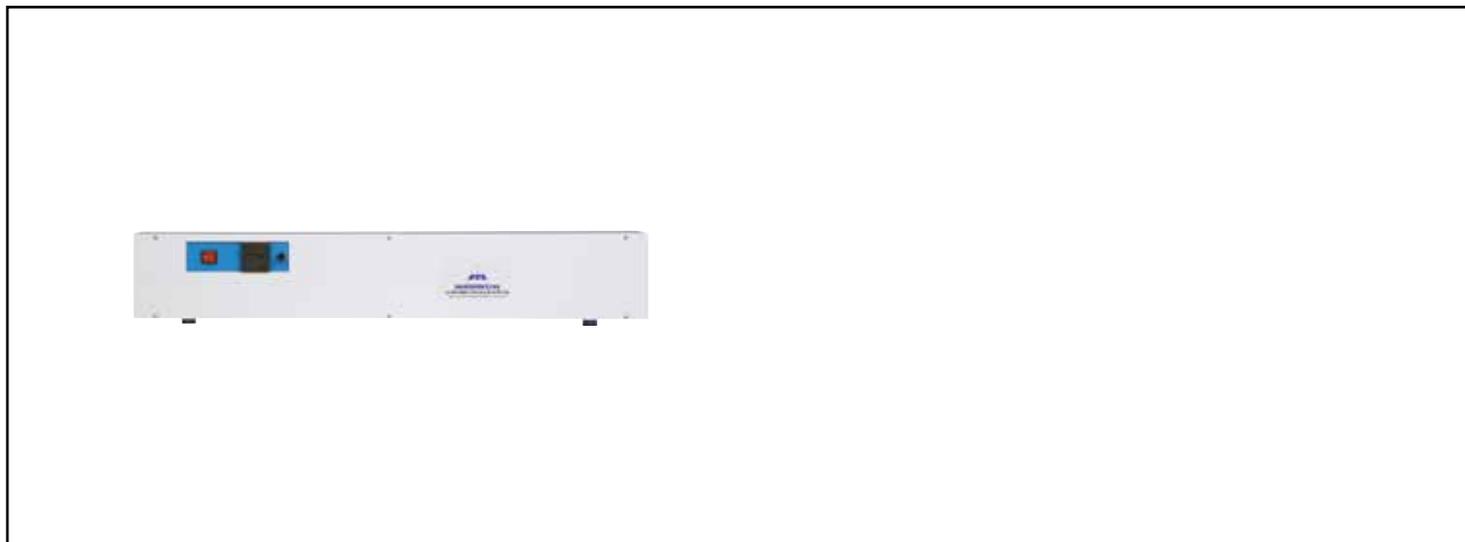


Référence : **101204**

STÉRILISATEUR UV HORIZONTAL 6001 - PUISSANCE LAMPE UV : 40W - RACCORD MM-1



• INACTIVE LES BACTÉRIES, LES VIRUS, LES LEVURES ET DIFFÉRENTES MOISSURES, SANS MODIFIER LA COMPOSITION DE L'EAU.

DESCRIPTION	Inactive les bactéries, les virus, les levures et différentes moisissures, sans modifier la composition de l'eau. Traitement d'eau de pluie ou de puits.
CARACTÉRISTIQUES	UV 6001. - Consommation 4000 l/h maxi. - Traitement d'eau de pluie ou de puits. - Inactive les bactéries, les virus, les levures et différentes moisissures. - Ne modifie pas la composition chimique de l'eau. - Entrée à gauche ou à droite. - Il est recommandé d'installer une station double filtration en amont de l'appareil avec filtration à 25µ et 5µ. - Contrôler régulièrement la qualité de l'eau à traiter (surtout pour les eaux de forage ou de rivière). - Poser si nécessaire un réducteur de débit pour les eaux les plus riches en bactéries. - Associer une cellule photo-électrique connectée directement à la chambre de traitement afin de prévenir du changement de la lampe UV. - Pression maximum 4 bars. - Température maximum +40°C. - Alimentation 230V. - Durée de vie de la lampe : 8000 h.
APPLICATIONS	Inactive les bactéries, virus, levures et différentes moisissures, contenus dans l'eau de pluie ou de puits. Ne convient pas pour les applications sanitaires.
CONDITIONS D'UTILISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Pression de service : 4 bars • Débit max : 4 m³/h • Puissance de la lampe : 40 W • Durée de vie de la lampe : 8000 h
COMPATIBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Raccordement double Mâle 1
PRÉCAUTION D'EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un dégagement de 1 mètre pour le changement de la lampe • Contrôler régulièrement la qualité de l'eau à traiter • Pour faciliter l'entretien, sans interrompre la circulation de l'eau, la mise en place d'un by-pass est conseillée • Protection par
SPECIFICATIONS D'INSTALLATION	Permet d'améliorer la qualité de l'eau sanitaire, de boisson et de chauffage. N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en œuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.
PRESCRIPTION DE POSE	Penser à prévoir un dégagement de 1 mètre pour le changement de la lampe. Pour faciliter l'entretien, sans interrompre la circulation de l'eau, la mise en place d'un by-pass est conseillée. Contrôler régulièrement la qualité de l'eau à traiter (surtout pour les eaux de forages ou de rivières).